Ma caisse et moi.

juin 2017

Lisez-moi et récupérez-moi

UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE ET À L'ÉCOUTE DE

VOS BESOINS

Notre siège social

223, 2e Avenue
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone 418 625-3741
Ligne sans frais 1 888 325-3741
Télécopieur 418 625-3743
caisse.t20017@desjardins.com

Nos centres de services

- Saint-Luc
- Sainte-Justine
- Saint-Camille
- Saint-Cyprien
- Sainte-Rose
- Sainte-Sabine
- Saint-Just
- Saint-Magloire

Pour consulter nos heures d'accueil, visitez notre site Internet. Vous pouvez rencontrer un conseiller sur rendez-vous.

Des services plus accessibles et flexibles que jamais

Pour vos besoins financiers, des conseillers sont au bout du fil pour vous servir en semaine de 6h à 22h et la fin de semaine de 8h30 à 16h30, même les jours fériés.

desjardins.com
m.desjardins.com
guichets automatiques
1 800 CAISSES

Desjardins
Caisse des Etchemins

Caisse.Desjardins.des.Etchemins
CaisseEtchemins

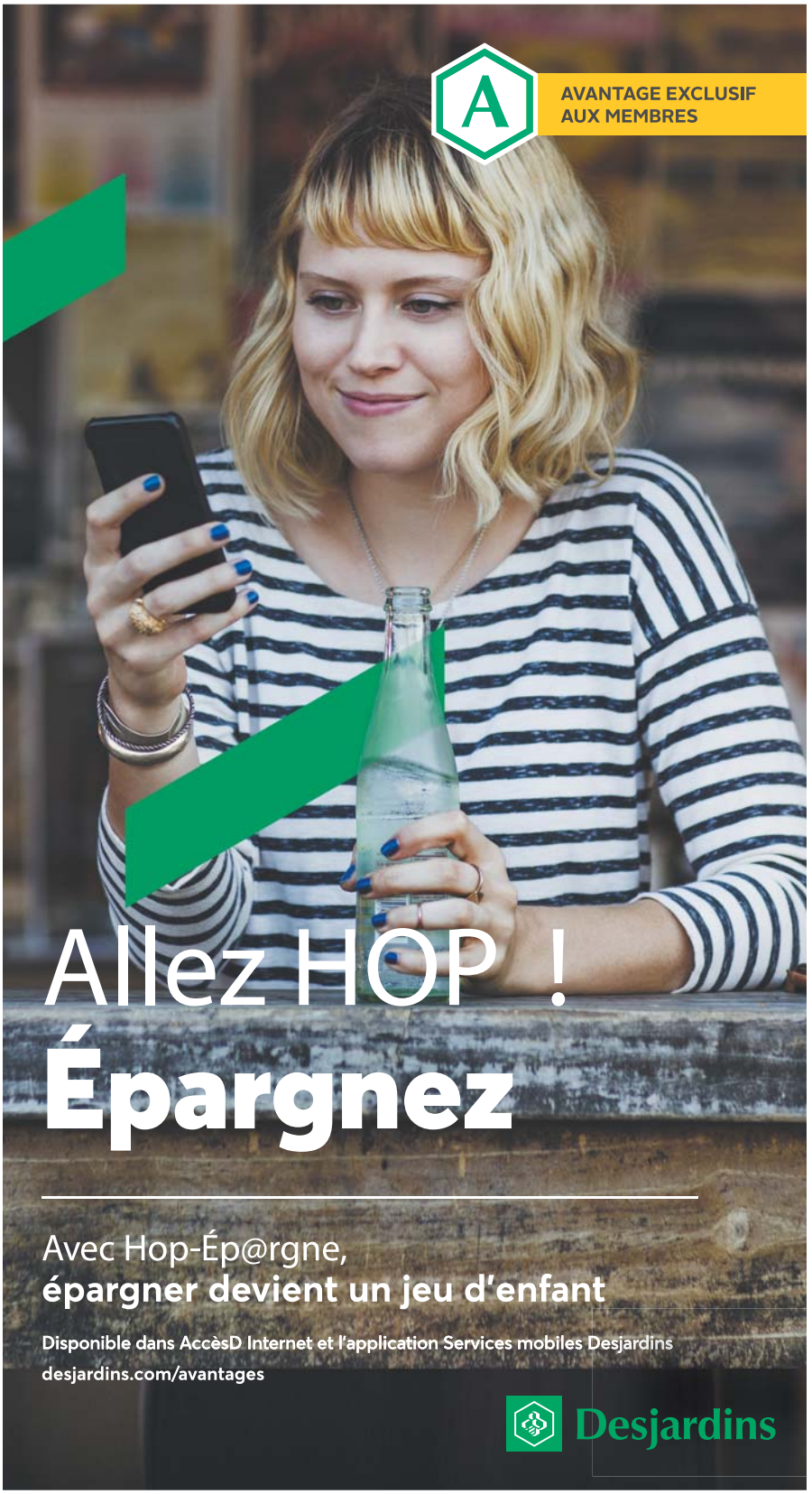

p.4 Un appui de taille pour le Club de golf coopératif Lac-Etchemin

p.5 2016, une année exceptionnelle

p.6 Jennylee Boutin, notre jeune personnalité Desjardins 2017

p.7 4 mythes persistants entourant l'assurance prêt hypothécaire

MOT DU PRÉSIDENT

« La Caisse a redistribué plus de 194 967 $ l'an dernier dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants »

Chers membres,

C'est avec plaisir que j'ai rencontré de nombreuses personnes parmi vous dans le cadre de la dernière assemblée générale annuelle de la Caisse. Il s'agissait d'une première à titre de président. Sachez que c'est avec grande fierté que j'exerce cette fonction et je tiens à vous remercier chaleureusement de votre confiance.

L'année 2016 a été marquante dans l'histoire de Desjardins. Un des événements importants a été l'élection de M. Guy Cormier à titre de président du Mouvement Desjardins. Déjà, le plus jeune président de l'histoire du Mouvement a su mobiliser les employés et les dirigeants autour de ses idées ambitieuses. La principale consiste à aligner notre Mouvement sur sa raison d'être, soit enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable. À titre d'exemple, un nouveau fonds de développement de 100 millions $ a été mis en place pour soutenir des projets d'entrepreneuriat, de développement d'affaires ainsi que d'innovation économique et sociale dans les régions. Il s'agira d'un fonds complémentaire aux Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins.

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1 750 000 $. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes. Je tiens à vous remercier pour ces excellents résultats. Votre fidélité envers votre coopérative demeure notre principal moteur de succès. Le dynamisme créé par cette loyauté sera non seulement bénéfique pour la Caisse et ses membres, mais aussi pour toute notre collectivité.

M. Louis Robert
Président

La Caisse a justement redistribué plus de 194 967 $ l'an dernier dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants pour notre vitalité sociale et économique. De cette somme, 166 695 $ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective votée par les membres en assemblée. Il s'agit d'une des initiatives nous permettant d'avoir un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. C'est là notre raison d'être et aussi une source de fierté pour nous tous : faire affaire avec votre caisse, c'est faire une véritable différence. C'est contribuer à changer les choses.

En tant que membre, vous avez justement un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. Un des meilleurs moyens pour y parvenir est de nous faire part de vos idées, de vos impressions et de vos commentaires constructifs. C'est ensemble que nous pouvons faire rayonner le caractère profondément humain et distinctif de notre caisse.

Je souhaite la plus cordiale bienvenue à M. Pierre Jr St-Marseille qui succède à M. Denis Bilodeau à la direction générale de notre caisse. Depuis son entrée en fonction le 1er mai dernier, M. St-Marseille a rencontré de nombreux membres de notre milieu.

Je tiens à remercier mes collègues dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Merci aussi à nos partenaires des filiales du Mouvement Desjardins de nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. C'est par la mise en commun de nos forces que nous pouvons vous faire bénéficier d'une gamme de produits et services financiers complets et concurrentiels. Enfin, merci à vous, nos 11 583 membres pour votre confiance.

PIERRE JR ST-MARSEILLE

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis le 1er mai dernier, M. Pierre Jr St-Marseille occupe le fauteuil de directeur général à la Caisse Desjardins des Etchemins

Homme d'équipe et habile communicateur, M. St-Marseille cumule près de 20 ans d'expérience dans le domaine de la prestation-conseil, plus particulièrement en ce qui a trait aux solutions financières de placement et de crédit. Son riche parcours l'a mené à occuper de nombreux postes au sein d'autres caisses du réseau dont celui de directeur général. Il occupait jusqu'à récemment la fonction de directeur principal – marché des particuliers à la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce.

« Nous sommes convaincus que M. St-Marseille saura poursuivre le rapprochement établi par son prédécesseur des communautés d'affaires et des membres avec leur caisse, tout en positionnant celle-ci comme une actrice incontournable du développement régional. » affirme M. Louis Robert, président de la Caisse.

UNIS POUR MIEUX COOPÉRER

UN APPUI DE TAILLE POUR LE CLUB DE GOLF COOPÉRATIF LAC-ETCHEMIN

La Caisse Desjardins des Etchemins a versé récemment une contribution financière de 10 000 $ afin de soutenir le Club de golf coopératif Lac-Etchemin.

L'entente englobe la tenue d'une Fin de semaine Desjardins les 5 et 6 août prochains, qui permettra aux membres Desjardins de profiter des beautés du parcours à moitié prix, le soutien financier d'un nouveau projet d'initiation destiné aux jeunes golfeurs ainsi que la présentation officielle du tournoi-bénéfice au profit du club qui se déroulera le 8 septembre prochain.

Considérant le Club de golf coopératif Lac-Etchemin comme un acteur touristique de premier plan, la Caisse Desjardins des Etchemins s'associe fièrement à cette coopérative dont la vitalité offre des retombées économiques à l'échelle locale mais aussi régionale.

Pour s'inscrire à ces différentes activités, consultez le site Internet golflacetchemin.com.

Mme Nathalie Chabot, coordonnatrice au Club de golf Lac-Etchemin, MM. Pierre Jr St-Marseille, directeur général de la Caisse Desjardins des Etchemins, Louis Robert, président de la Caisse et Guida Deblois, président du club.

6E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2016, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

C'est le 25 avril dernier que la Caisse Desjardins des Etchemins présentait sa 6e assemblée générale à l'aréna de Lac-Etchemin.

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 670 977 000 $, en hausse de 5,8 % par rapport à 2015, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 11 583 membres.

Le bilan de la Caisse au 31 décembre 2016 s'établit comme suit : l'actif de votre coopérative financière s'établit à 384 122 000 $, une hausse de 3,34 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 208 989 000 $, en augmentation de 4,72 %.

Le passif de la Caisse est de 332 108 000 $, affichant une croissance de 2,76 %. Les dépôts totalisent désormais 320 561 000 $, une variation à la hausse de 3,25 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 1,17 % et se chiffrent maintenant à 5 881 000 $. En fin d'année, l'avoir de votre coopérative a connu une très bonne hausse, passant à 52 014 000 $, soit une croissance de 7,20 %.

L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 3 779 000 $, des excédents à répartir de 2 390 000 $, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 418 000 $ et finalement des réserves de 44 427 000 $.

L'état du résultat démontre que votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 750 000 $, en hausse de 10,20 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 9 679 000 $, une diminution de 2,37 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 8,39 %, pour se situer à 2 786 000 $. Compte tenu de la rigueur de nos membres à l'égard de leurs engagements financiers, la Caisse n'a connu aucune perte sur créances. Elle a même procédé au recouvrement d'une somme de 16 000 $.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 2 486 000 $, en baisse de 1,07 % par rapport à l'année dernière.

Les autres frais ont connu une faible baisse dans l'ensemble, soit une variation de 0,84 % pour atteindre 7 645 000 $.

Une distinction coopérative qui se remarque

Lors de l'assemblée, **un projet de partage des excédents, prévoyant le versement d'une ristourne individuelle de 471 000 $ a été accepté par les membres**, soit le maximum permis par la norme en vigueur et le versement d'un montant de 50 0000 $ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

Ces dirigeants qui vous représentent

Au cours de l'assemblée générale annuelle, Mme Denise Maurice, MM. Christian Rouillard en remplacement de Laurent Rheault, Marcel Fournier et Jacques Tanguay ont été élus au conseil d'administration sans opposition. Ces dirigeants s'ajoutent à MM. Louis Robert, Jean-Guy Gosselin et Roger Provost ainsi que Mmes Carole Couture, Lynda Deschênes, Kerby Thompson et Sonia Goulet. Mme Kathy Boutin et M. Jonathan Goupil, en remplacement de M. Yvon Lapointe, ont été élus au conseil de surveillance. Ils se joignent à MM. Roch Lacroix, Sébastien Ouellet et Serge Tanguay.

DESJARDINS OBTIENT LA MEILLEURE COTE DE MOODY'S DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU CANADA

L'agence de notation Moody's a réitéré récemment sa confiance dans la solidité financière de Desjardins, en confirmant sa note de Aa2. Fait d'autant plus remarquable que, parallèlement, Moody's a choisi d'abaisser la note de l'ensemble des 6 grandes banques canadiennes.

Selon Moody's, Desjardins devient ainsi l'institution financière la mieux notée au Canada, avec TD.

Les notes de crédit attribuées par les grandes agences de notation (Moody's, Fitch, Standard & Poor's et DBRS) sont importantes car elles témoignent de la capacité d'une institution à faire face à ses obligations. À ce titre, elles sont très suivies par la communauté d'investisseurs et les guident dans leur choix et permettent notamment à Desjardins de pouvoir continuer à emprunter de manière avantageuse sur les marchés financiers.

JENNYLEE BOUTIN
NOTRE JEUNE PERSONNALITÉ DESJARDINS 2017

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Caisse a été dévoilé le premier récipiendaire du prix Jeune personnalité Desjardins, Mme Jennylee Boutin.

Mme Boutin s'est illustrée au niveau académique et aussi communautaire à l'École Pozer. Elle sera aussi récompensée à l'école au Gala Méritas en juin prochain, pour son implication au niveau parascolaire. Elle siège aussi au conseil étudiant.

La Municipalité de Saint-Camille reconnait sa solide implication dans son milieu de vie depuis 5 ans. Elle y est pompier volontaire et a été l'une des organisatrice du Festi-Quad pendant quelques années. Jennylee a récemment mis sur pied le comité Les activités Populaire Lellis qui vise à réaliser des activités mensuelles destinées à animer la population de Saint-Camille. Elle y a aussi lancé un concours d'embellissement l'an dernier.

Jennylee fait partie des jeunes impliqués soucieux de l'enjeu intergénérationnel que vivent nos localités. Récipiendaire d'une bourse de 500 $, Jennylee a choisi de verser la bourse de 1 000 $ réservée à l'organisme de son choix à la Fabrique de Saint-Camille. Toutes nos félicitations à toi !

Mme Micheline Vachon Blanchet, membre du comité de sélection, MM. Emmanuel Gagné et Marcel Poulin de la Fabrique Saint-Camille, Mme Caroline Chabot, conseillère jeunesse et M. Louis Robert, président de la Caisse, entourent la récipiendaire.

INONDATIONS

DESJARDINS SERA PRÉSENT SUR LE TERRAIN À LONG TERME POUR AIDER LES VICTIMES

Le Mouvement Desjardins annonçait récemment un engagement à long terme à l'égard des collectivités touchées par les inondations. « On ne peut rester indifférent face à l'épreuve que plusieurs vivent en ce moment. Nous savons qu'il y aura beaucoup à faire avant que les sinistrés ne retrouvent la quiétude de leur quotidien. Ainsi, dans un esprit de solidarité, nous nous engageons à soutenir les gens et à organiser plusieurs opérations de corvée avec l'aide de bénévoles dans les régions ciblées par les interventions de la Croix-Rouge au cours des prochaines semaines », a souligné le président et chef de la direction. De plus, en marge des dons, Desjardins libérera des employés à temps plein qui prêteront main-forte à l'organisme pendant un mois, en plus de fournir une expertise en ressources humaines.

Des solutions adaptées pour les membres Desjardins
Desjardins continuera de proposer des solutions adaptées pour soulager financièrement et accompagner ses membres particuliers et entreprises touchés durant cette période difficile (report de paiement, prêt d'urgence, ententes personnalisées, etc.).

Un appui généreux
En date d'aujourd'hui, plus de 220 000 $ ont été amassés par l'intermédiaire du réseau des caisses et des services AccèsD pour continuer de soutenir les efforts de la Croix-Rouge canadienne. Ce montant s'ajoute aux 100 000 $ remis précédemment par le Mouvement. Desjardins encourage ses membres, ses clients et le grand public à utiliser son réseau de caisses pour faire un don à la Croix-Rouge.

---

4 MYTHES PERSISTANTS ENTOURANT L'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Adèle Manseau | Mouvement Desjardins

Vous vous apprêtez à faire le plus gros achat de votre vie et les questions tournent en boucle dans vos réflexions : devrais-je assurer mon emprunt hypothécaire? En ai-je vraiment besoin? Quelle est la meilleure formule? Vous êtes sur la bonne voie!

En effet, selon Étienne Martel-Octeau, spécialiste en assurance prêt hypothécaire chez Desjardins, la clé d'un choix éclairé réside dans notre capacité à nous poser les bonnes questions pour évaluer notre besoin. Il nous donne matière à réfléchir sur certains mythes qui persistent autour de l'assurance prêt.

1. Je n'ai pas besoin d'assurer mon emprunt hypothécaire en cas de décès si j'ai déjà une assurance vie individuelle
Il faut se questionner pour se ramener à ce qui nous a motivé à prendre une assurance vie. À quel besoin répond-elle? L'assurance vie individuelle sert à protéger la famille en cas de décès. L'ajout d'un prêt hypothécaire, qui représente le plus gros emprunt dans notre vie, change complètement la situation financière et risque de créer un déséquilibre financier lors du décès.

«L'assurance prêt vient donc combler ce nouveau besoin de sécurité financière en offrant une protection supplémentaire qui remboursera ce prêt en cas de décès afin de couvrir le risque dans sa globalité», explique le spécialiste.

2. Je n'ai pas à assurer mon emprunt hypothécaire en cas d'invalidité car j'ai une assurance salaire
«Oui, mais couvrira-t-elle l'ensemble de vos besoins? Souvent, la réponse est non parce que, la plupart du temps, le revenu que procure cette assurance ne dépasse pas 70% du salaire. Alors si demain vous vous retrouvez invalide, serez-vous mal pris?» questionne-t-il.

En plus du manque à gagner pour payer les dépenses courantes, l'invalidité peut entraîner d'autres frais parce que le conjoint devra prendre des congés, qu'il faudra payer pour des traitements, des médicaments, du stationnement, des déplacements, etc. Ces coûts augmenteront les dépenses à un moment où les revenus seront moindres. L'assurance invalidité sur l'emprunt hypothécaire permet de respirer plus facilement en prenant en charge cette dépense importante du budget.

3. Je suis jeune et en santé, je n'ai pas besoin d'assurance
«Parmi nos prestataires d'invalidité, 1 personne sur 9 a moins de 30 ans. Peu importe l'âge, nous connaissons tous autour de nous une personne qui a eu une maladie grave. On n'est jamais à l'abri de rien, on ne peut se prémunir contre tout, mais l'avantage pour un jeune, c'est que l'assurance coûte moins cher» affirme-t-il.

Ce n'est pas seulement le volet santé, mais le volet accidentel qu'il faut considérer. À plus forte raison lorsqu'un pépin arrive à un jeune, il a peut-être plus de chances de s'en sortir, mais, financièrement, il peut s'en ressentir longtemps. Prendre une assurance lui évitera de mettre sa situation financière en péril alors qu'il commence dans la vie.

4. L'assurance prêt coûte trop cher
Toutes les assurances coûtent trop cher… jusqu'au moment où la situation redoutée se produit. L'avantage de l'assurance prêt, c'est que la prime est associée au besoin, donc celui de couvrir le montant emprunté. Lorsque le solde de l'emprunt hypothécaire diminue, la prime diminue elle aussi.

«Le jour où quelqu'un nous offre un produit pour moins cher, il faut toujours regarder ce que nous perdons comme protection, par exemple la durée de l'invalidité couverte. C'est un cliché, mais, lorsque ça semble trop beau pour être vrai, c'est que ça ne l'est pas. La plus grosse dépense au budget, c'est souvent l'emprunt hypothécaire et, si vous décidez de ne pas vous assurer, vous vous mettez à risque en cas de problème», conclut-il.

Conception : MAKI | maki-enligne.com